



CATAMARANS - Particularités

Les catamarans sont le plus souvent dotés de gréements auto-porteurs qui maintiennent le mât par un étai et deux galhaubans liés à la coque par des cadènes. Ces mâts autoportés se subdivisent en deux familles :

- les mâts pivotants dits "en goutte d'eau" ou "profils mât-aile" (mâts ailes de type formules 28 et 40);
- les mâts fixes.

Ces mâts fixes sont étayés de différentes façons :

- les mâtures avec tripode : les barres de flèche sont relayées sur le devant par une martingale et un guignol permettant de raidir le mât dans le sens longitudinal;
- les géométries intermédiaires : le mât est uniquement supporté latéralement avec des barres de flèches et un haubanage plus important (sans "autoportée" longitudinale, donc sans guignol).



Gréement de catamaran
(losanges latéraux)

CATAMARANS - Pré-réglage avant mise en place

La particularité des gréements autoportés de multicoques implique que les losanges latéraux et les guignols frontaux soient mis en tension et pré-réglés avant mâtage afin de rigidifier la structure.

Voir également procédure spécifique.